LE SITE I-FINANCIAL-ADVISOR.COM

Category: Placements atypiques
Tag: Enquête

Ce site comme plusieurs autres proposait de nombreux produits d'épargne. Nous avons déjà examiné de nombreux sites de ce type qui se sont tous révélés des arnaques. Il est sur la liste noire de l'AMF depuis le 29 avril 2020.

Le site internet :

Le site a été créé le 17/12/2019. Nous publions le whois :

https://whois.domaintools.com/i-financial-advisor.com

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible à la date de nos recherches mais nous disposons d'éléments suffisants pour faire des recherches.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 09 70 77 25 14

Il est proche d'un autre site :

alliance-internationale.com 09 70 77 25 49

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société financial advisor. Il s'agit d'une usurpation d'identité. Cette société anglaise a son propre site :

https://groupifa.co.uk/

Les produits :

Le site propose d'investir dans de nombreux produits :

- Les SCPI
- Les métaux
- Le vin
- Les crypto monnaies
- Les actions

Il s'agit d'un supermarché de l'arnaque.

Les règlements :

Le site utilise :

La société espagnole NETMAR COLD FISH SPAIN SL

Cette société est connue. Elle est utilisée notamment par :

globalmtcorp.com

La société espagnole RDH SOFT SOLUTIONS SL

La société est connue. Elle est utilisée notamment par :

libra-service.com
popolare-gestion.com
cex-io.eu
wagner-land.com

opta-courtage,com

leonardogestion.com

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.